



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation critique du financement des services d'incendie et de secours

Question écrite n° 2651

Texte de la question

Mme Fanny Dombre Coste attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation critique du financement des services d'incendie et de secours (SIS). Les SIS, dont l'importance pour la sécurité des concitoyens est incontestable, rencontrent de graves difficultés budgétaires. Ces collectivités à gouvernance bicéphale dépendent presque exclusivement de financements locaux, insuffisants pour répondre à leurs besoins croissants. De nombreux SIS peinent déjà à boucler leurs budgets pour l'année 2025 et cette situation compromet directement leur capacité à assurer leurs missions essentielles. Lors des échanges récents avec les organisations syndicales, il a été rappelé que la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) constitue un levier fondamental pour garantir un financement pérenne des SIS. Pourtant, aucune avancée significative n'a été intégrée au projet de loi de finances 2025, en dépit des amendements proposés pour revaloriser cette taxe. Le nécessaire élargissement de la part « SDIS » de la TSCA à d'autres contrats que les seuls contrats d'assurance automobile thermique, ainsi que son fléchage direct vers les budgets des SIS, sont des mesures attendues par les élus et les professionnels du secteur. Ces ajustements permettraient de renforcer les capacités des SIS sans passer par des intermédiaires budgétaires comme les départements, ce qui améliorerait leur efficacité. Compte tenu de l'urgence et de l'importance de ce sujet, elle lui demande quelles mesures concrètes il compte prendre pour assurer un financement durable et adapté des SIS.

Données clés

Auteur : [Mme Fanny Dombre Coste](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2651

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2024](#), page 6379